

Toulon, le

07 AOÛT 2018

Hubert FALCO  
Président de Toulon Provence Méditerranée

à

LA MARSEILLAISE  
Immeuble Le Victoria  
29 Bd de Strasbourg  
83000 Toulon

Mail : ipp@lamarseillaise.fr

## *Direction Générale des Services*

Valérie PAECHT  
Directeur Général des Services

*Pôle Aménagement  
DGA: Patrick JAUBERT*

*Affaire suivie par :  
Julie Rostagno  
Ville de Six-Fours-Les-Plages, Direction Affaires Foncières/Publicité  
Tél. : 04,94,34,93,89  
Fax : 04,94,34,94,02  
tpe@mairie-six-fours.fr – Mairie de Six-Fours-Les-Plages,  
Service Affaires Foncières, BP 97,  
83183 Six-Fours-Les-Plages*

**Toute correspondance est à adresser en Mairie, copie au Siège de la Métropole**

L.R.A.R. N° **LA 119 892 9626 2**

**Nos réf. : JMF/LL/FR/JR**

**OBJET : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE NOUVEAU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE APPLICABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES**

P.J. : Avis d'enquête publique pour publication.

Madame, Monsieur,

Je vous demande de bien vouloir faire procéder à l'insertion, dans le quotidien « LA MARSEILLAISE », dans la rubrique « ANNONCE LEGALES », de l'Avis d'enquête publique relative au projet de nouveau Règlement Local de Publicité applicable sur le territoire de la Commune de Six-Fours-Les-Plages.

Cette parution devra intervenir au plus tard le 13 août 2018

Une publication de rappel devra également être effectuée entre le 29 août 2018 et au le 6 septembre 2018 au plus tard.

Ces avis devant figurer dans le dossier déposé en Mairie de Six-Fours-Les-Plages, vous voudrez bien me faire parvenir, dès leur parution, DEUX EXEMPLAIRES, du journal correspondant (Hôtel de la Métropole, 107 boulevard Henri Fabre, CS 30536, 83041 Toulon

Cedex 9 et Mairie de Six-Fours-Les-Plages, Service Publicité, BP 97, 83183 Six-Fours-Les-Plages).

Le règlement sera effectué par mandat administratif au vu d'une facture établie en trois exemplaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président,  
Par délégation,  
Jean-Sébastien VIALATTE,  
Vice-Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée**

C